

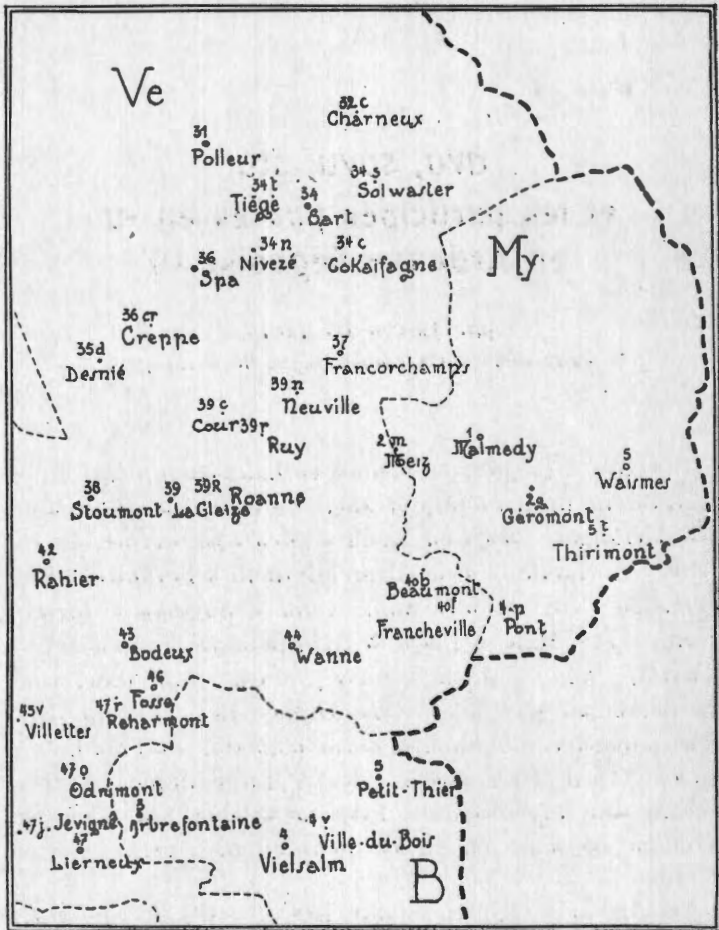
avu, savu, stu
et les participes passés en -u
en Ardenne liégeoise (1)

par LOUIS REMACLE,
Professeur à l'Athénée Royal de Seraing.

Il existe à Liège trois formes verbales auxquelles un -u final donne un caractère étrange. Ce sont des infinitifs ou des participes : *avu* « eu, avoir », *savu* « su, savoir » et *stu* « été ». A Namur, l'*u* ne surprendrait ni à l'infinitif, ni au participe ; voy. *vinu* « venir, venu », *dwârmu* « dormir, dormi », etc. Mais, à Liège, *û* latin persiste normalement : *n û d u* > *nou* ; *c û p a* > *coûve* ; *-û t u* > *-ou* dans tous les participes passés (*piêrdou*, *vèyou*, etc.). D'autre part, la terminaison *-êre* aboutit normalement à *-eûr* : *h a b ê r e aveûr*, **s a p -ê r e saveûr*, etc. A Liège donc, les trois formes sont mystérieuses. Elles ne le sont pas moins en Ardenne liégeoise, où on les retrouve aussi vivantes qu'à

ABRÉVIATIONS : B = Bulletin de la Société liég. de litt. wall. ; BD = Bull. du dictionnaire... ; DL = J. HAUST, *Dictionnaire liégeois* ; Z = *Zeitschrift für romanische Philologie* ; — ex. = exemple ; f. = forme ; inf. = infinitif ; ld. = lieu-dit ; part. = participe ; ppas. = participe passé ; suff. = suffixe ; v. = verbe.

(1) Etude tirée d'un ouvrage en préparation sur les patois de l'Ardenne liégeoise. Ce n'en est ici qu'un premier état. Le lecteur voudra bien noter que la documentation est incomplète, et que, par conséquent, les conclusions restent provisoires. — Mon ami GEORGES PINCHARD a dessiné les quatre cartes contenues dans l'article. Je lui exprime ici tous mes remerciements.



Carte 1 : La région explorée.

Les localités seront désignées par le sigle de l'arrondissement suivi du chiffre et, à l'occasion, de la lettre qui les accompagnent sur la présente carte. On cite parfois les localités suivantes, qui ne se trouvent pas dans les limites des cartes : L 119n = Nonceveux ; Ve 41 = Chevron ; Ve 45 = Bra ; Ma 13 = Harre ; Ma 21 = Vaux-Chavanne.

Liège mais avec une valeur différente. De plus, dans cette dernière région, dans la partie orientale de la Wallonie malmédienne, la plupart des participes passés des verbes en *e* sont en *-u* : *pièrdu, batu, vèyu*, etc. Ce nouveau phénomène n'est pas moins surprenant que le premier ; car la zone où il apparaît est considérée comme archaïsante.

Les formes en *-u* soulèvent divers problèmes, parmi lesquels deux seulement seront abordés ici : 1° l'origine de *avu* et *savu* ; 2° l'origine de l'*u* participial en malmédien oriental.

I

Rappelons d'abord quelques données fondamentales. On voit dans le DL, p. 49, que « avoir » se dit « *aveûr* (ou ord^t *avu*, propr^t part. passé, devenu infinitif) » et que « eu » se dit *avu, avou, awou* (oyou Verviers) ; ex. : *pus-a-t-on, pus'vout-on avu* ; *avu fin èt seû*, etc. ; le corps de l'article renferme plusieurs autres exemples de *avu* infinitif, mais il n'en contient aucun d'*avu* participe. On voit de même p. 578-9 que « savoir » se dit « *saveûr* (ou *savu, sèpi*) », que *savu* est emprunté au participe passé (comp. *aveûr, avu*) et que « su » se dit *sèpou, savu, savou, sawou* ; le corps de l'article renferme un ex. de *savu* participe : *dji l'a sèpou (savu, savou, sawou) trop târd* ; mais il n'en contient aucun de *savu* infinitif.

Le DL attribue nettement à l'*-u* des deux infinitifs une origine participiale. On l'avait déjà fait avant lui, et plusieurs fois sans doute. C'est ainsi qu'en 1862, dans sa *Grammaire élémentaire liégeoise*, p. 31, L. MICHEELS affirme que, pour quatre verbes wallons, « l'usage a fait considérer comme infinitif présent leur participe passé : *coviert* pour *covri* (couvrir), *doviert* pour *dovri* (ouvrir), *avu* pour *aveûr* (avoir), *savu* pour *saveûr* (savoir) ». C'est ainsi encore que,

dans leur étude sur *Les parlers du Nord et du Sud-Est de la province de Liège* (Mélanges wallons, Liège, 1892, p. 38), G. DOUTREPONT et J. HAUST écrivaient déjà, à propos des participes passés refaits sur l'infinitif (type *mouri* « mort », d'après *mouri* « mourir ») : « C'est le phénomène contraire de celui qui donne les infinitifs *avu* (pour *av̄er*), *valu*, *polu* (pu), *savu*, *oyu*, etc., refaits sur les participes passés. » Dans ses *Etudes de philologie wallonne* (Liège, 1932, p. 267), M. WILMOTTE étudie aussi *avu* et *savu* dans un paragraphe où il est question d'une « tendance de plus en plus marquée à refaire l'infinitif sur le participe » (1).

L'explication participiale des deux formes en *-u* n'est pas une hypothèse gratuite. Elle peut s'appuyer sur plusieurs faits : 1° l'identité fréquente de l'infinitif et du part. passé (*louki* = regarder, -é ; *tchanté* = chanter, -é ; etc.) ; 2° la réfection de certains part. passés sur l'infinitif (type *mouri* « mort » ci-dessus) ; 3° l'emploi en liégeois du part. passé *d(r)oviért* comme infinitif (= « ouvrir » ; DL 239 v° *drovi*) ; 4° l'existence en namurois de plusieurs infinitifs en *-u* (*vinu*, *dwârmu*, *falû*, *polu*, etc. ; voy. NIEDERLÄNDER, *Die Mundart von Namur*, Z 24, 1900, p. 120). — Seulement, à Liège, *-û t u* donne *-ou* et non *-u* (2). Pourquoi n'a-t-on pas *avou* et *savou* au lieu de *avu* et *savu* ? Par influence de *stu* « été » ? C'est douteux ; car *stu* ne sert jamais d'infinitif. D'ailleurs, à voir les choses de plus près, tout rapprochement avec le namurois semble hors de

(1) Comp. A. HORNING, *Zur Kunde des Neuwallon.*, Z 9 (1885), 484 : « Die Infinitive *savu* und *avu* scheinen nach den Participien *savu* und *avu* umgebildet zu sein. » Il ne s'agit pas là de *avu* et *savu*, mais de *avou* et *savou* ; car, dans le système de notation de Horning, *u* = *ou*.

(2) Cette objection est déjà formulée par ALTENBURG, Programmes d'Eupen, III, 8 : « Micheels (Gramm. liégeoise) nimmt an, dass hier die Part.-Formen den Inf. selbst verträten, wogegen aber schon die Thatsache spricht, dass die betreff. Partic. nicht einmal so lauten, sondern *a(w)ou*, *ra(w)ou*, *sa(w)ou*. »

propos. Ce dialecte dit, en effet, *stî* « été », *avè* « avoir », *ayu*, *yeû* « eu », *savè* « savoir, su ». Et, soit dit en passant, la différence des voyelles finales en namurois (*stî* — *avè*, *savè*) montre bien que *avu* et *savu* infinitifs et participes sont indépendants de *stu* qui n'est que participe, et qu'on doit les étudier séparément.

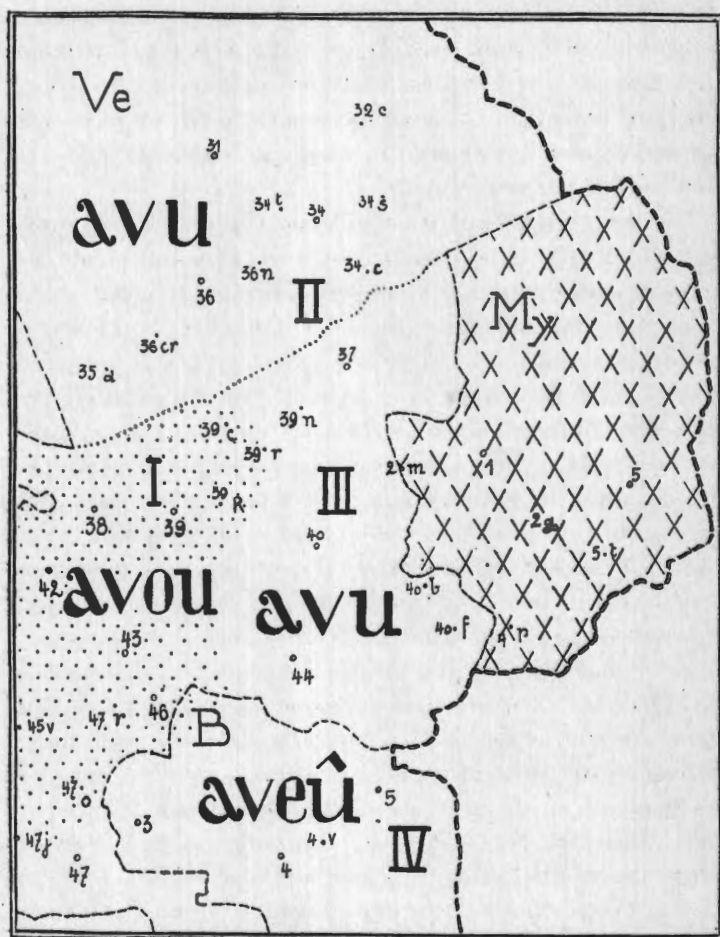
Séduisante à première vue, l'hypothèse de l'*u* participial se trouve déjà en contradiction avec le maintien de l'*û*, conservatisme caractéristique du liégeois. Il s'agit maintenant de la confronter avec les faits géographiques et historiques.

L'enquête géographique (cf. carte 1) a été faite à l'aide d'un questionnaire ; on a choisi les morceaux de phrases à traduire de façon qu'ils appellent des expressions simples et courantes : « pour ne pas avoir faim » *po n' nin aveûr* ou *avu fin* ; « si j'avais su » *su dj'aveû savou* ; « il faut savoir lire » *i fât saveûr* ou *savu lire* ; « il a eu bon » *il a avou bon* ; « pour avoir bon » *po-z-aveûr* ou *avu bon* ; « il y a eu » *i-gn-a avou* ; « on ne saurait l'avoir tout de suite », etc.

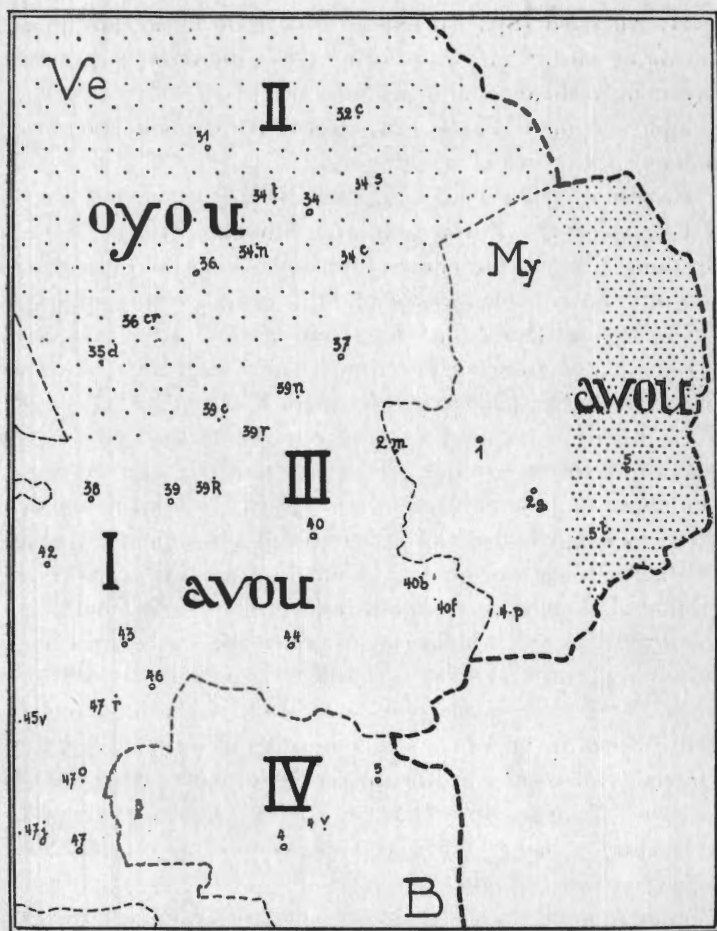
Les recherches ont produit des résultats très significatifs. Avant de les exposer, on notera que les descendants réguliers de *habere* et de **sapere*, *aveûr* et *saveûr*, peuvent être partout considérés comme vivants, quoique les doublets en *-u* et en *-ou*, lorsqu'ils existent, paraissent plus employés, plus spontanés. En outre, pour le premier problème étudié, il faut laisser de côté toute la région malmédienne où les formes en *-u* sont ignorées et où celles en *-ou* (*avou*, *avou* ; *savou*, *savou*) sont seulement participes et ne concurrencent pas les infinitifs en *-eûr*.

Dans le reste du territoire, on distingue quatre zones :

I. A l'ouest (Rahier, Chevron,...), *avou* et *savou* s'emploient à la fois comme infinitifs et comme participes passés. Ex. : *avou fin*, *savou lire* L 119n ; Ve 41, 43, 45 et 45v, 47 et 47roj ; Ma 13, 21.



Carte 2 : La seconde forme de « avoir ».
A l'est, dans la région de Malmedy, la forme sans -r n'existe pas.



Carte 3 : Les formes de « eu ».

Dans la zone II, *oyou* a diverses variantes locales. La forme *avu* occupe toute la partie non ponctuée, c'est-à-dire les zones I, III, IV et la région occidentale de la Wallonie malmédienne.

II. Au nord (Spa), il existe, à côté de *aveûr*, un ppas. en *-ou* et un inf. en *-u* de forme très différente, le premier ayant un radical en *y*, le second en *v* :

« eu » = *oyou* Ve 31, 34, 34cent, 36 ; *ouyou* 32c, 34s ; mais « su » = *savou*, *sépou*...

« avoir » = *avu* Ve 32... ; « savoir » = *savu*.

III. Au centre (Francorchamps, Stavelot, Wanne, Arbrefontaine,...), état de choses identique, mais le radical est toujours en *v* : *avu*, *savu* sont inf. ; *avou*, *savou* sont part.

IV. Au sud (Vielsalm), les f. en *-u* n'existent pas, mais *aveûr* est concurrencé par une f. sans *-r* (*avû*, *aveû*) : *po n' nin aveû fin* ; *i fât saveû lire asteû* B5.

La zone I manque d'intérêt : elle ignore les f. en *-u* ; et ses doublures en *-ou* des inf. *aveûr* et *saveûr* sont de toute évidence des ppas. Mais les zones II et III fournissent des données suggestives, qui contredisent nettement, semble-t-il, la thèse de l'origine participiale des f. en *-u*. Si ces f. étaient d'anciens ppas., pourquoi auraient-elles complètement perdu leur emploi primitif, alors que *stu* le conservait sans en prendre d'autre ? D'ailleurs, dans la zone II, le ppas. *oyou* avec *y* ne peut être qu'héréditaire. Pour la chute du *b* de *h a b - ū t u, comp. le fr. *eû*, *eu* ; quant à l'initiale, elle doit résulter du procès suivant : *h a b ū t u > *ayou* (à Liège, au 17^e s. ; cf. infra) > *èyou* (? entendu à Desnié) > *oyou*, *ouyou* (cp. a g n - e l l u > *agné* (Malmedy) > *ègné* > *ogné* ; etc.).

Pour démêler la situation actuelle en Ardenne liégeoise, il faudrait connaître ses antécédents historiques. Mais on ne dispose pas, pour cette contrée, de documents dialectaux anciens. Tout ce qu'on peut faire, c'est étudier dans les textes l'évolution des faits à Liège à partir du 17^e s. On le fera ici très sommairement, à l'aide de quelques sondages.

A Liège, on le sait, les f. en *-u* s'emploient aujourd'hui

au part. aussi bien qu'à l'inf. Mais il n'en a pas toujours été ainsi. Dans les textes du début du 17^e s., *avu* n'est jamais ppas. Les *Dialogues de paysans* (édit. J. HAUST, Liège, 1939) donnent trois fois *aveû* et deux fois *avu* pour l'inf. « avoir », une fois *avou* et deux fois *ayou* pour le part. « eu » ; ils n'emploient pas *avou* comme inf., pas plus d'ailleurs que *aveûr*, qui se trouvait dans *Les trois plus anciens textes* (édit. J. HAUST, Liège, 1921) de même que *avu*. Quant à « savoir », il y est toujours rendu par *savu*, et « su », par *sa(w)ou*. La position des diverses formes reste la même pendant le 17^e et le 18^e s. (1). Mais au 19^e, vers 1850, les œuvres littéraires trahissent un changement. Dans *Li galant dèl sièrvante* de DELCHEF (1858, B 1), *aou* et *saou* sont toujours part., *avu* et *savu* toujours inf., sauf une fois, p. 82, où *qu'y gn-at-avu* rime avec *disdut* ; dans *Li sav'tê* de REMOUCHAMPS (1858, B 2), *avu* apparaît une fois aussi comme part., mais non à la rime. Actuellement, il semblerait, d'après le DL, que les inf. se disent en général *avu* et *savu*, mais que ces f. soient aussi employées comme part. ; en somme, la situation paraît assez confuse. — Ce tableau rapide permet une constatation très importante : à l'origine, les f. en *-u* n'étaient pas part. ; elles n'étaient qu'inf. Il faut donc renoncer à leur donner une origine participiale et s'efforcer de les expliquer comme des infinitifs.

La question de l'*-u* final laissée provisoirement de côté, on observe que la situation qui a duré à Liège jusqu'au 19^e s. (inf. en *-eûr* ou en *-u*, part. en *-ou*) s'est maintenue telle quelle en Ardenne dans la zone II. — Dans la zone III, un petit changement paraît s'être produit au ppas. en *-ou*. Comme Waismes, Robertville, etc., emploient encore aujourd'hui des f. sans *v*, *avou* et *savou*, et comme *oyou*, qui

(1) Même situation à Verviers d'après la comédie de 1760, *Simon le Scrinî* (édit. J. HAUST, Liège, 1934) : « avoir » = *aveûr* ou *avu* ; « eu » = *oyou* (index, p. 77).

n'a pas non plus de *v*, subsiste encore dans la zone II, on peut supposer que des *f.* sans *v* occupaient aussi jadis la zone III (1). C'est l'analogie avec d'autres formes (*avu*, *nos-avans... savu*, *nos savans...*) qui aura introduit le *v*. — Dans la zone I, le changement a été plus important : le *ppas.* ancien sans *v* ayant été transformé par l'analogie, la constance de la flexion *-ou* au *ppas.* a dû faire substituer *avou* part. à *avu* inf., comme *stou* part. est en train de remplacer *stu*, et les *f.* en *-u* n'ont laissé d'autre trace que l'emploi de *avou* et *savou* comme inf. — A Liège, autre phénomène encore, quoique semblable au précédent : l'homonymie fréquente du part. et de l'inf., et peut-être aussi l'analogie de *stu* « été », ont provoqué l'emploi de *avu* et de *savu* comme participes. — Quant à *aveû* de la zone IV, c'est tout simplement *aveûr* avec *-r* amuï. La chute de l'*r* final est courante et ne demande pas d'explication. Il est toutefois intéressant, à titre de comparaison, de souligner qu'en salmien l'adv. *asteûre* « maintenant » devient *asteû* [B 4v].

Après avoir ainsi reconstitué l'évolution des diverses zones, à vrai dire d'une façon toute sommaire et tout hypothétique, il convient de remonter au point de départ : comment s'explique l'*-u* des infinitifs, cet *-u* qui apparaît dès le début du 17^e s. ? A s'en tenir aux données des textes liégeois et de la zone IV, il semble qu'on puisse rétablir la filiation :

aveûr → *aveû* → *avĕ* → *avu*
saveûr → *saveû* → *savĕ* → *savu*

résultat de trois faits successifs : la chute de l'*-r*, l'abrè-

(1) Des documents d'archives de la zone III, où « eu » se dit aujourd'hui *avou*, donnent « aou » : « en avons bien *aou* nos drois a ce afferans » 1523 Œuvres de Fosse (Arch. de l'Etat, Liège), I, 6 ; cette forme, qui se trouve cinq fois au même feuillet, est employée concurremment avec *eheu*, *ou*.

gement de *-éu*, le passage de *-ǣ* à *-u*. Ces trois faits, on les justifierait facilement. Mais, comme les *f.* en *-u* remontent au moins jusqu'à 1600, il faudrait d'abord s'assurer que le point de départ était bien en *-éur*. Il est beaucoup plus simple de remonter encore quelques siècles plus haut et de partir d'une forme plus ancienne.

On peut admettre qu'au 12^e s. *h a b ē r e* avait atteint en lg. le stade **avǣyr*, la tonique *ē* étant devenue une diphtongue dont le premier élément était déjà fermé (*ǣ*) ou tendait à se fermer, mais n'était pas encore long, et dont le second élément, représenté aujourd'hui encore dans l'orthographe française par *i* (de *oi*), peut se figurer ici par *y*. C'est d'**avǣyr* que procèdent *aveúr* et *avu*, conformément aux lois de la phonétique syntaxique. La forme longue est normale à la pause : *po l'aveúr* ; la forme brève est la réduction d'**avǣyr* devant consonne : *avu fin, avu l' tins* (1).

La toponymie, ce musée lexicologique et même phonétique, fournit un parallèle frappant. Le nom commun *tiér* « colline » est conservé par la toponymie sous la *f.* *tiè*. A Esneux, par ex., on trouve les ld. *tiér del fontinne, tiér de mont* et *tiè Bôdá, tiè d' Fontin* (B 61, 287 sv.). Comp. encore, à Jalhay, avec le nom commun *vôye* « voie, chemin », les expressions toponymiques *èl vô d' fagne* (« votefagne » 1761), *èl vô d' Fouyîr, èl vô d' Louba*, etc. (EL. LEGROS, *Dial. belgo-romans*, 2, 69-70) ; avec le nom commun *hōye* « haie », *so l' hō Tchawèt, èl hō moulou* (ib., 70). Les doubles formes, l'une avec la consonne finale, l'autre sans cette consonne, assez fréquentes aujourd'hui encore en toponymie, ont dû l'être davantage autrefois pour les mots ordinaires (2).

(1) Pour la chute de *-r*, cp. en nam. *awè* « avoir » et *sawè* « savoir », formes sans *r* généralisées.

(2) EL. LEGROS me signale que le mot *foûre* a encore aujourd'hui deux formes dans le langage courant à Jalhay ; on dit *dè foû d' fagne* pour *dè foûre du fagne*.

Sans doute la forme normale s'abrégait-elle d'abord devant deux consonnes ; voy. *tiè d'Fontin*, *vô d'fagne*, etc. Comp. d'ailleurs, pour la contraction, *tièr di Fontin* > *tiè d'Fontin* et **ichèrpèti* > *tchèp'ti* « charpentier », etc. Bref, on peut affirmer que *avu* est à *aveûr* comme *tiè* est à *tièr*. Mais, tandis que la voyelle tonique des deux derniers diffère seulement de longueur, celle des deux premiers diffère à la fois de longueur et de timbre. D'abord brève dans **avœyr*, la voyelle devait s'allonger pour deux raisons : 1° par suite de la réduction de la diphtongue ; cp. *mense* > *meû* ; 2° à cause de l'*-r* final ; cp. *tièr* supra. D'autre part, comme *œ* était une terminaison anormale, rare ou inexistante en lg., il devait être attiré par la voyelle usuelle la plus proche, qui est *u*.

En faveur de cette hypothèse, qui est fondée sur la phonétique syntaxique, il convient de noter encore qu'elle explique le maintien des f. primitives en *-eûr* à côté des nouvelles : les f. longues sont normales en fin de groupement. Aujourd'hui, en certains points ou dans l'usage de certains sujets, les autres semblent bien les avoir complètement évincées (1).

Au terme de cette démonstration, on n'oserait encore tenir le problème pour définitivement résolu ; la région explorée n'est qu'un coin de la Walloniè. Cependant, si l'on considère une dernière fois les deux solutions en présence,

(1) Il est, dans le domaine liégeois, d'autres v. que « avoir » et « savoir » qui ont des inf. étranges, notamment « vouloir » et « pouvoir » ; voici les f. données par le DL : *voletû* Glons ; — *volœ* Huy, Amay, Ben-Ahin ; — *volou* Flémalle, Bergilers, etc. ; — « pouvoir » = *poletû*, etc. Il est probable que ces f., parallèles à celles de « avoir » et « savoir » étudiées dans cet article, s'expliquent comme elles. Mais « savoir » lui-même apparaît sous des f. plus bizarres encore ; le DL 579 cite *sèpi*, *sèpeûr*, qui sont refaits sur le subj. prés. *sèpe* *s a p i a t, et aussi *saou* Flémalle, *soyeû* Glons, *sèpou* Strée. Ces f. révèlent tout un enchevêtrement d'analogies qu'on ne peut songer à démêler ici.

une dernière réflexion s'impose : si les f. en *-u* sont d'anciens part., pourquoi l'évolution s'est-elle bornée à deux verbes, et encore à des v. en *-eür*, auxiliaires ou semi-auxiliaires?

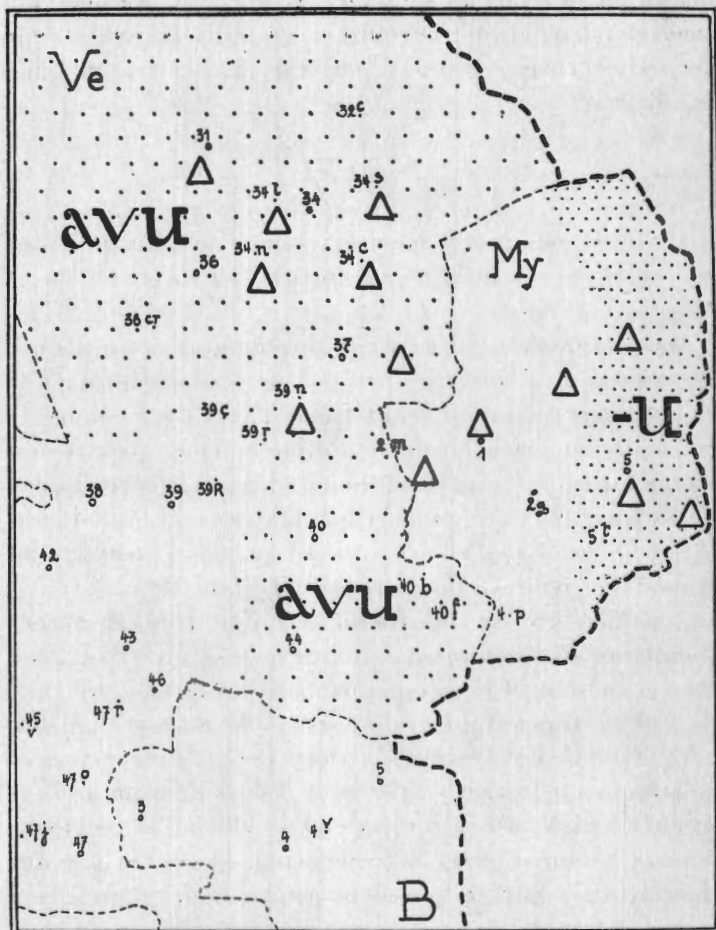
II

Les questions posées pour *stu* étaient notamment celles-ci : « tu as été vite ici » *t'as stu vite vola* ; « il y a été » *il i a stu* ou *i-z-i a stu*.

Dans le domaine liégeois, la terminaison *-ū t u* aboutit généralement à *-ou*, non pas par une reconstitution fortuite du son latin, qui serait passé d'abord à *u* comme en fr., mais par une transmission directe. Voici quelques ex. de *-ou* au 16^e s. : « qu'ilz at veou [w. *vèyou*] » 1550 Œuvres de Roanne 26, 10 ; « requiert que la copie soit lesou [adaptation du w. *lēhou* « lue »] devant justice » 1550 ib., 36. Sans doute pourrait-on en recueillir dès le 13^e s.

Mais « été » a *-u* : *stu, situ* ou *sutu, èstu*. L'*-u* est ancien ; il apparaît dès les premiers textes liégeois du 17^e s. Peut-être même faut-il le reconnaître dans les formes suivantes du 16^e s., tirées du *Livre de justice de Bastogne de 1481 à 1499* (édit. J. VANNÉRUS, Arlon, 1897) : « ont estues en la présens de justice » 1489 acte 556 ; « at estus mys en serment » id. a. 590 ; « at estues mys » 1492 a. 740 ; « at estu assus... » 1498 a. 881. Actuellement, *stu* couvre une aire limitée, où il fait, en plusieurs points, figure d'archaïsme (voir la carte 4).

L'origine de *stu* n'est pas sûre. On ne peut guère songer à une influence française, car le fr. dit depuis toujours *été* s t a t u. M. VALKHOFF, *Vade-mecum* 115, propose *s t a t u t u m latin pour s t a t u m. L'hypothèse paraît assez heureuse, car elle pourrait rendre compte du nam. *stī* en même temps que de *stu* ; les deux formes remonteraient



Carte 4 : Les formes en -u.

Entre l'aire de *avu*, *savu* et l'aire malmédienne des ppas. en -u, il y a un vide remarquable, où manquent toutes les formes en -u sauf *stu* « été ». Celui-ci, représenté par les triangles, apparaît un peu partout. On l'a relevé encore à Chevron [Ve 41], chez un nonagénaire.

à un **steut*, **stiut* intermédiaire ; comp. *regula*, afr. *riule*, w. nam. *rîle*, lg. *rîle*. Toutefois, d'autres explications sont possibles. On pourrait voir dans l'-*u* bref de *stu* une voyelle atone analogue à celle de *avu* et de *savu*, ou encore à celle des pronoms personnels *mu*, *tu*, *lu* placés après le verbe (*louke-mu* « regarde-moi », *bodje-tu* « ôte-toi », *bodje-lu*). D'autre part, il existe de-ci de-là des part. en -*u* autres que *stu* : *bu* ; *cru*, *auj. nom com.*, « surplus, reste », anc. lg. *cruit*, part. pas. de *croistre* (DL 186) ; *raçu* « reçu » [Ve 39n] ; *ac'su*, de *ac'sûre* « atteindre » (ib.) ; etc. Mais on peut douter que, même mises ensemble, ces f. (dont certaines doivent être d'origine française) aient jamais été capables d'altérer en *stu* un *stou* ou un *sté* primitif. On pourrait penser encore à un **s t ũ t u* (1) dont l'*ũ* aurait abouti à *u* après une consonne dentale... Voilà plusieurs suppositions : il reste à découvrir quelle est la bonne, si elle est dans la série.

Dans la région de Waimés-Faymonville-Robertville [My 3, 5, 6], les ppas. des v. en *e* sont en -*u* et non en -*ou*. Ex. : *atindu*, *d'findu*, *batu* Gueuzaine-Waimés (BD 4, 56) ; *stindu*, *ponu*, *crèhu* Robertville (BD 3, 8 sv.) ; pour Faymonville, J. BASTIN, B 51, 360 et 370, donne de nombreux ex. Ce fait, d'autant plus inattendu que la Wallonie mal-médienne a la réputation d'être conservatrice, n'a pas encore reçu d'explication satisfaisante.

Une seule hypothèse a été hasardée : J. J. MARICHAL, *Die Mundart von Gueuzaine-Weismes* (diss. Bonn, 1911), p. 43, voit dans l'*u* participial une influence française. Mais on admettra avec peine que pareille influence ait atteint une région aussi écartée, sans que Liège et son domaine dialectal en portent aussi la marque.

(1) Dans sa thèse (citée quelques lignes plus bas), p. 43, J. J. MARICHAL proposait cet étymon, *stii* (*estutum*), mais sans aucune explication.

Il paraît, en tout cas, hors de doute que l'*-u* de Waimès ne résulte pas d'une tradition aussi longue que l'*-u* français. A Waimès comme dans le reste du territoire liégeois, *c ū l u* donne *cou*, *n ū d u nou*, *c r ū d u crou* ; l'*u* ne représente que *-ū t u*, terminaison du p^{pas}. ou suff. ; et encore, il y a des exceptions ; à côté de *pouyu* « poilu », *raboudu* « courtaud » (B 50, 586), on rencontre *bêchou* « pointu », *tiès'lou* « têtu » (B 50, 596), *cârrou* « (pore) qui a sur l'échine une ligne de poils rudes » (ib., 552) ; — deux p^{pas}. aussi ont *-ou* ; ce sont *awou* « eu » et *sawou* « su ». La liste — incomplète — des adj. en *-ou* et la concordance de *awou* avec les formes des premiers textes lg. (voy. p. 5) semblent bien montrer que l'*-ou* est héréditaire dans la région de Waimès comme ailleurs, et que l'*-u* est relativement récent.

Étant donné qu'une influence française est peu vraisemblable et que l'*-u* paraît plutôt moderne, étant donné d'autre part qu'on est ici dans la conjugaison, il est tout indiqué de recourir à l'analogie. Il s'agit de rechercher, parmi toutes les *-f.* en *-u*, celle qui aurait entraîné les autres, qui leur aurait servi de modèle. On ne peut invoquer *avu* et *savu*, puisqu'ils n'existent ni à Waimès, etc., ni dans la Wallonie malmédienne, et qu'ils ne sont participes en aucun point de l'Ardenne liégeoise. On ne peut invoquer non plus *bu*, *ac'su*, etc. ; dans la région, à Faymonville du moins, ils ont *u* long : *bû*, *sû*, *raçû*, etc. (J. BASTIN, *Morphologie du parler de Faym.*, B 51, 376). La seule forme en *-u* qui existe à la fois dans la région de Waimès et dans la contrée environnante, c'est le p^{pas}. *stu* « été ». C'est donc *stu* qui a provoqué la généralisation de l'*u* au p^{pas}. Une extension aussi vaste d'une flexion qui, à l'origine, n'affectait qu'un mot ne doit pas étonner. En fr., par ex., la terminaison *-ons* (1 plur. indic. prés.) viendrait de l'unique *s u m u s* (BOURCIEZ, *Phon.*, n° 43, r. 1), qui est, comme *stu*, une forme de « être », verbe très employé, sur-

tout en qualité d'auxiliaire. Peut-être aussi la fréquence du groupement « *stu + ppas.* » a-t-elle amené une sorte d'assimilation des finales : *il a stu batou* > *il a stu batu*.

Une fois admise l'action de l'analogie, il reste à expliquer la survivance de *awou* et de *sawou*. Pourquoi ces deux *ppas.*, seuls parmi ceux des *v.* en *e*, n'ont-ils pas subi la transformation? Sans doute est-ce leur complexion phonétique qui a permis leur résistance. Seuls, en effet, ils ont un *w* devant leur terminaison ; c'est probablement ce *w*, dont l'utilité première était de combler l'hiatus, qui a empêché le remplacement d'*-ou* par *-u* ; *vèyou* pouvait se changer en *vèyu*, mais *awou* ne pouvait guère se changer en *awu*. L'*ou* avait plus ou moins appelé le *w* ; celui-ci, à son tour, conservait celui-là.
